



## Demande du conseil syndical au syndic

Par **Lavud**, le **18/03/2016** à **07:34**

Bonjour,

-Le responsable du conseil syndical a t il le droit de demander au syndic la liste des copropriétaires qui doivent de l'argent ?

Merci

Par **Tisuisse**, le **18/03/2016** à **08:53**

Bonjour,

Réponse OUI car le Président du Conseil Syndical peut ainsi agir, tant vis à vis des mauvais payeurs que vis à vis du Syndic de copropriété. Le conseil syndical est là pour veiller, entre autres, au travail du Syndic selon le contrat de syndic et selon les décisions prises par l'ensemble des membres copropriétaire lors des Assemblées Générales.

Par **amajuris**, le **18/03/2016** à **18:16**

Bonjour,

Le conseil syndical a pour fonction d'assister et de contrôler la gestion du syndic., à ce titre il peut demander tout document intéressant la gestion de la copropriété selon l'article 21 de la loi de 1965.

